

Correspondance

Nous avons reçu de M. Soualali la communication ci-dessous.

« Réponse à la note bibliographique sur les thèses de M. Soualali, publiée par M. Cour, dans la *Revue Africaine*, nos 302-303 des 1^{er} et 2^e trimestres 1920, page 144 :

I. Sur Ibrahim Ibn Sahl

« L'avertissement » n'est pas une partie de la « Bibliographie », mais une suite d'appréciations personnelles sur la valeur des sources auxquelles j'ai puisé les idées essentielles de ma thèse. Voilà pourquoi dans l'Avertissement (pages 3 et 4), j'ai consacré une page entière à « *L'Histoire des Musulmans d'Espagne* », de Dozy, tandis que je ne lui ai réservé qu'une ligne dans la *Bibliographie* (p. 19).

« Dans le chapitre intitulé : « *L'étude du miliet et de l'homme* » je ne me suis pas servi de l'*Essai sur l'Histoire des Musulmans d'Espagne*, de Dozy, mais de son *Histoire des Musulmans d'Espagne* complétée par Maqqari, El Ansy, Ibn Khaldoun, Zerkechi et le manuscrit n° 2327 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Les auteurs des cinq derniers ouvrages sont *postérieurs* à l'époque étudiée par Dozy. J'ai en outre cité, sur beaucoup de points, le témoignage de contemporains d'Ibn Sahl. Il est facile de constater que si j'étudie d'abord comment s'est formé et développé le milieu sevillan, je conduis rapidement le lecteur dans le cercle même où vivait le poète. J'ai ainsi atteint un des buts que je m'étais assigné.

« Mes « Digressions » de quatre pages et demie sur le livre du Dr Graetz (et aussi sur Maqqari que M. Cour omet de signaler), à propos des Juifs d'Espagne, tendaient à montrer le caractère des écrivains juifs qui jouèrent un rôle dans le mouvement littéraire et politique arabe de la péninsule ibérique. Mon but est d'expliquer, dans une certaine mesure, l'influence de la race chez Ibn Sahl qui est né juif et ne s'est converti que fort tard à l'Islamisme.

« Il semble à M. Cour que « *le tableau raccourci de la vie politique et littéraire à Séville n'éclaircit en rien la vie du poète et ne supplée pas au manque de renseignements biographiques précis* ». Il est évident qu'en raison de la pénurie d'ouvrages, la tâche était des plus difficiles. Mais, faute de pouvoir donner plus, je fournis quelques détails sur le physique d'Ibn Sahl, sur les lieux des plaisirs par lui fréquentés, sur les vices et les travers des élèves et des maîtres de l'époque, sur les hésitations de l'israélite à se convertir, sur les personnages politiques qui lui accordèrent des faveurs, sur les traces de son séjour à Minor-

que, etc. Les quatre pages de discussion sur la date de sa mort m'ont amené à une conclusion qui échappe à M. Cour. Cependant, ma conclusion a été confirmée par les renseignements d'un manuscrit découvert après l'impression de ma thèse.

« En ce qui concerne les œuvres du poète, je ne me suis pas contenté d'une simple énumération, comme l'écrit M. Cour. Les éditeurs du *diwân* d'Ibn Sahl ont classé ses poésies d'après l'ordre alphabétique des rimes. Ils y ont ajouté un *mouachchah'*, puis des vers isolés. J'ai donc trouvé un ordre tout artificiel. Je lui en ai substitué un qui paraît banal, mais qui a été obtenu à la suite d'un travail dont on ne soupçonne pas les difficultés. J'ai dû extraire de chaque poésie hétéroclite, les vers appartenant à des sujets différents et les disposer dans un ordre logique. Ce travail, qui échappe au commun, ne peut être apprécié que par des spécialistes.

« Il est inexact que j'aie consacré seulement deux pages à l'étude du *Mouachchah* : il y en a 13 de la page 121 à la page 134. M. Cour reconnaît avec moi, que le genre *taouchih'* a donné lieu à un ouvrage — incomplet — de Hartmann. Ce genre peut, à lui seul, servir de sujet à une vaste thèse. C'est à dessein que je ne me suis pas aventuré dans ce domaine bien qu'il touchât au mien, m'appliquant, sans excéder mes limites, à en parcourir des yeux le vaste ensemble. Certains n'ont pas saisi combien j'ai été prudent dans mon travail : ainsi les deux premiers vers cités dans chaque *Mouachchah'* d'Ibn Sahl guideront les chercheurs. Ils leur permettront d'identifier facilement les pièces inédites qui pourraient être attribuées à l'auteur.

« En outre, la publication du texte et de la traduction du poème fourni comme exemple prouve qu'en dehors de sa forme métrique signalée, le *taouchih'* renferme les idées étudiées en détail dans les différents genres poétiques de l'auteur.

« J'aurais donc encouru un grave reproche en faisant état des redondances et des répétitions.

« M. Cour dit que les imitateurs d'I. S. ne peuvent faire partie de sa généalogie littéraire. L'observation est juste. La généalogie proprement dite s'applique bien aux auteurs antérieurs auxquels se rattache l'écrivain : tel était mon avis, puisque j'ai consacré 25 pages aux devanciers d'Ibn Sahl. Mais, dans l'état actuel des études sur la littérature arabe, nos maîtres n'ont pas encore pu déterminer (ou publier) les grandes lignes du mouvement intellectuel arabe, les caractères généraux des époques, les affinités et les tendances des écrivains. J'ai cru devoir tenter un modeste essai. J'ai voulu montrer qu'un auteur, comme I. S., à qui j'ai tâché de découvrir une ascendance intellectuelle, n'a pas été sans laisser quelques rejetons. Il a imité ses devanciers, et lui-même a servi de modèle à ses neveux. Je leur ai consacré cinq pages. Si l'on m'en fait un grief, en serrant de trop près le sens du mot

généalogie et en ne tenant pas compte de mes explications, j'estime le reproche insignifiant.

« La contradiction relevée par M. Cour sur la valeur d'I. S. est plus apparente que réelle. A la page 56 je n'ai pas dit : « I. S. a jeté un vif éclat sur la littérature de son temps », mais : « I. S. a jeté un vif éclat *refleté dans une œuvre impérissable* ». Cet éclat était-il tel qu'il faille considérer le poète comme un des plus grands génies ? L'étude détaillée de l'œuvre qui fait suite à cette expression, montre qu'on s'est trouvé en présence d'un poète badin — et peut-être malade — qui s'est moqué avec un art consommé des sentiments divinisant en quelque sorte l'humanité. Dès lors, le vif éclat, purement artificiel, n'a fait qu'éblouir et que créer des illusions sur un fond peu consistant et souvent immoral. Voilà pourquoi je suis arrivé à cette conclusion que la postérité a eu raison de ne pas considérer I. S. comme un poète honorable.

« Ma conclusion ne saurait être opposée à une opinion de M. Huart qui cite I. S. sans porter de jugement sur sa valeur. Quant à ce sont là d'après M. Cour, « tous les historiens de la littérature arabe qui, sans exception, citent I. S. comme un des principaux poètes du moyen-âge ». On conviendra que la critique est bien faible.

« M. Cour termine enfin par ces mots : « Mais il sera nécessaire de compléter la thèse par des indications précises sur les manuscrits A et B, de la Bibliothèque nationale de Paris, que M. S. cite au moins dix fois et qui ne figurent pas dans la bibliographie de l'ouvrage ». Pourtant je ferai observer : 1° que les manuscrits A et B figurent dans la bibliographie à la page 18, lignes 31 et 32 (sous les nos 2327 et 3340 de la Bibliothèque Nationale de Paris) ; 2° que des indications précises sur ces manuscrits sont données aux pages 11 et 8 de l'*Avertissement* ».

II. — Une Elegie Andalouse

« J'ai répondu d'avance, à propos d'I. S., au reproche, renouvelé ici, de n'avoir pas fondu « l'*Avertissement* et la « *Bibliographie* ».

« J'aurais voulu que M. Cour indiquât des exemples de l'appareil critique et lexicologique désirable.

« Quel est le « manque de références qui laisserait croire à une traduction tendancieuse » ?

« M. Cour cite inexactement la traduction d'un vers du commentaire, ce qui en dénature complètement le sens. Il écrit : « Salut à vous, jeunes vierges menées, etc. » alors que je dis : « Salut à vous de (la part de) jeunes vierges menées, etc. » Puis il ajoute qu'il aurait fallu établir que le mot *لما* signifie *pré-*

tre. Or, ce sens a été tiré de *لباط* ou *لباط* qui figure dans le supplément aux Dictionnaires de Dozy, ouvrage assez connu pour ne pas être cité à tout propos.

« Quant au terme *خلوة* je lui conserve, avec les lexiques ordinaires, le sens de « lieu retiré », « cabinet particulier ». L'expression *على خلوة* « en tête à tête » relevée par Kasimirski et celle de « Coût » fournie par Dozy, avec des références, me donnent à penser qu'il s'agit de l'isolement dans le lieu retiré qu'est le confessionnal. Là, « le tête à tête » de la jeune fille avec le prêtre apparaît comme une « intimité » avec l'homme, aux yeux des musulmans habitués à séparer rigoureusement les deux sexes. C'est pourquoi j'ai ainsi légèrement modifié ma traduction dans une table de corrections tirée en janvier 1920

« Salut à vous de (la part de) jeunes vierges menées de force par le prêtre à « l'intimité » (du confessionnal).

« Si je ne suis pas toujours d'accord avec M. Cour, je le remercie, pourtant, d'avoir bien voulu reconnaître les efforts que j'ai tentés pour apporter une modeste contribution aux études entreprises sous les auspices de mes maîtres de la Faculté d'Alger. »

SOUALAH

*
**

M. Cour, nous a de son côté adressé la lettre suivante qui clôt le débat.

« Constantine, le 24 novembre 1920.

« A Monsieur le Secrétaire Général de la *Revue Africaine*,

« Monsieur,

« J'ai reçu de M. Soualah une longue *Note* en réponse au petit compte-rendu bibliographique que j'ai publié dans la *Revue Africaine* (Numéro 302, 2^e trimestre 1920) sur ses thèses de doctorat ès-lettres.

« M. Soualah désire que sa *Note* soit publiée dans la *Revue*. Je serais heureux qu'on puisse lui donner satisfaction.

« Les lecteurs que la question intéresse n'auront qu'à relire mon compte-rendu et le comparer avec la *Note* de M. Soualah. Discuter à nouveau serait prolonger un débat sans profit. Je maintiens, pour ma part, mes appréciations et, en particulier, celle de la traduction, dans le vers cité, des mots *lemmât* et *kheloua*.

« Je vous prie, Monsieur le Secrétaire Général, d'agréer l'expression de mes sentiments bien dévoués.

A. COUR.
